

LES 130 VICTIMES DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015

MORTS POUR LA FRANCE

Doit-on déclarer "Mort pour la France" chaque victime des attentats du 13 novembre 2015 ? Cette reconnaissance est attribuée aux victimes militaires et civiles d'un acte de guerre. N'est-ce pas le cas ?

D'après la législation française, la mention de "Mort pour la France" est une reconnaissance morale visant à honorer non seulement le sacrifice des combattants morts au champ d'honneur en service commandé, mais aussi le sacrifice des victimes civiles de la guerre. Elle est attribuée, d'après l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) dès lors que la preuve est rapportée que le décès est imputable à un fait de guerre. Les attentats du 13 novembre 2015 sont-ils un acte de guerre ?

D'après leur auteur, DAECH, oui ! En représailles des bombardements de la France sur leurs bases. D'après la France, oui ! comme l'a déclaré le Président de la République, dès le lendemain : "C'est un acte de guerre

commis par une armée terroriste."

Le vendredi 27, la Nation a d'ailleurs rendu un hommage aux victimes aux Invalides, comme chaque fois qu'un soldat est honoré. En énumérant chaque nom, comme lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.

Par ailleurs, le gouvernement a déjà annoncé que les enfants mineurs des victimes auraient le statut d'"adopté par la nation". Mais il n'a pas encore, au 27 novembre, déclaré que les victimes seraient considérées comme "Morts pour la France".

Cette mention purement honorifique oblige tout de même l'inscription de leur nom sur les monuments aux morts de leur lieu de naissance ou de domicile.

Antoine BOUCHARDET

Dans le numéro 122 du CP, l'article sur les 30 morts de 1915 comportait des manques sur Antoine Bouchardet., vite comblés par Marie-Reine Véricel.

Antoine Boucardet, né le 7 mai 1881 à Uchizy (Saône et Loire), s'est marié à St Symphorien le 12 juillet 1905 avec Jeanne Vourlat, coiffeuse, née le 1er septembre 1885, fille de Jean Benoît Vourlat, tailleur d'habits et de Marie Emain, couturière, décédée à Thizy le 11 août 1971. Antoine était peintre en voiture.

Voir aussi l'article du CP 28 sur lui.

DECES DE L'ABBE BLANC (1917-2015)

Ancien vicaire et curé de St Symphorien

D'après Maurice Lespagnol.

« Cet homme avait un grand cœur. Pendant la guerre, c'était les privations. Nous les gones de la J.O.C. faisons souvent nos réunions dans la chambre de l'abbé Blanc, et l'hiver, quand il faisait froid, nous y allions emmitouffés, car l'abbé, quand le père Pavaiier lui donnait son sac de 50 kgs de charbon, il empruntait une brouette, allait chercher son sac et le portait à un nécessaire. »

LE COQ PELAUD A BESOIN DE VOS DONNS

Depuis 10 ans, vos dons financiers permettent de couvrir les différents frais (informatique, internet, mails, site, impression, expédition, envoi, etc...). Merci d'avance de nous faire confiance pour continuer.

Vos dons en espèces ou par chèque à envoyer à :

LE COQ PELAUD 184, BD GRANGE-TRYE - 69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE

**Cours
d'INFORMATIQUE
sur mesure
Sites Internet**

EPIC - Etienne Pupier

l'Informatique Conviviale

tél. 04 78 44 46 45 et 06 13 34 50 86

11 NOVEMBRE 2015 - 200 personnes ont assisté aux cérémonies de commémoration de l'Armistice de 1918, mettant fin à la guerre de 14-18. Les noms des 30 Morts pour la France de 1915 ont été prononcés par les Scouts de la Coise et des lettres concernant le poilu François Blanchard ont été lues.

**Tous les numéros du COQ PELAUD
sur le site Internet lecoqpelaud.com**

THONNERIEUX depuis 1951

ALLIANZ - Assurances - Placement financier

**4 AGENCES
dans les Monts du Lyonnais
08.78.81.80.08**

**STE CATHERINE
ST SYMPHORIEN S/COISE
ST MARTIN EN HAUT
CHAZELLES SUR LYON**

LE COQ PELAUD

N° ISSN 0754-3454

N° SIREN 802 218 708

ASSOCIATION LE COQ PELAUD

184, Bd Grange-Trye
69590 - ST SYMPHORIEN/COISE

Rédaction : Paul GRANGE

06 79 71 73 41

Mail : citescopie@orange.fr